

## Relevé de décisions

### Conseil de l'école du 22 mai 2015

Au cours de sa séance du 22 mai 2015, le conseil de l'école a

- rejeté la proposition de rendre obligatoire la présence en TD et TP dans les enseignements mutualisés, sous peine de note zéro
- émis un avis favorable sur :
  - le procès-verbal CE 2015-02 du 20 mars 2015 (Ne prend pas part au vote : 1 – Abstention : 1 – Pour : 25)
  - le calendrier 2015-2016 des masters MEEF (Unanimité – Pour : 27)
  - les MCC du M1 MEEF 2015-2016 (Contre : 1 – Abstention : 13 – Pour : 13)
  - les dispenses en masters MEEF (Unanimité – Pour : 27)
  - le principe de convention entre l'ESPE et Kelenn pour un parcours bilingue immersif (Contre : 9 – Pour : 18)
  - le parcours de formation des stagiaires déjà titulaires d'un master MEEF ou MEF (Unanimité – Pour : 27)
  - l'ouverture d'un parcours de M2 MEEF « Enseigner en lycée professionnel » dans la mention 2<sup>nd</sup> degré (Abstention : 8 – Pour : 19)
  - la liste de chargés d'enseignement vacataires
- émis un avis défavorable sur :
  - la proposition de suppression de la seconde session en master MEEF (Contre : 17 – Abstention : 6 – Pour : 4)

Le directeur de l'ESPE de Bretagne

Pascal BRASSELET

